



## **9<sup>e</sup> Prix international Harambee**

### **« Communiquer l'Afrique »**

*La résilience en temps de crise*

Harambee Africa International lance son VIII<sup>ème</sup> prix international « Communiquer l'Afrique » pour contribuer à créer une image plus fidèle de l'Afrique, reflétant les conflits mais aussi les espoirs, la richesse et la diversité de ses peuples et de ses cultures, le défi permanent du développement et de ses nécessités, toujours aussi grandes. Une meilleure connaissance de ce continent, qui est une richesse pour le monde entier, doit être encouragée.

Cette édition du prix est exceptionnellement dédiée à un thème spécifique : la résilience en temps de crise, les histoires de courage en temps de pandémie.

Bien que les chiffres de la contagion du nouveau Coronavirus soient encore faibles en Afrique subsaharienne, les conséquences économiques et sociales des mesures visant à arrêter la propagation du virus sont dramatiques, en particulier pour les plus vulnérables. Mais c'est précisément à une époque de plus grande vulnérabilité que des processus de résilience sont mis en place pour résister et réagir à la crise, la transformant, si possible, en une opportunité de croissance.

Le Prix souhaite donc contribuer à mettre en lumière la grandeur des petites histoires de résistance, de solidarité et d'engagement pour le bien des communautés.

Il ne s'agit pas de livrer un aperçu naïf ou simpliste de l'Afrique mais de montrer qu'avec les guerres, les carences, il y a aussi l'espoir et le travail sérieux de bien des individus et de beaucoup d'organisations.

Harambee signifie "Tous ensemble" en swahili et ce mot résume tout le sens de notre organisation. Tous ensemble pour entourer un continent qui a beaucoup de choses à apprendre au monde.

#### *Règlement*

Le Prix est biennal. La première édition a eu lieu en 2004, la dernière en 2019.

1. L'édition de cette année comprend un volet :  
-vidéo documentaire ou vidéo-reportage à caractère ethnique, religieux, social, économique, sanitaire ou culturel et liée à l'urgence médicale de la Covid-19.
2. Peuvent être présentées au concours les vidéos documentaires d'une durée inférieure à 60 minutes.
3. Les reportages et les vidéoclips peuvent être présentés en français, anglais, italien, portugais et espagnol. S'ils le sont dans une autre langue, ils devront être sous-titrés dans l'une des cinq langues.

4. Le montant du prix (soumis aux obligations fiscales en vigueur) est de 1 000 euros.
5. L'inscription se fera par le dépôt des vidéos en ligne via le site web: [www.harambee-africa.org](http://www.harambee-africa.org). Chaque participant devra télécharger sa vidéo sur Youtube.com (ou Vimeo) en indiquant dans le formulaire d'inscription en ligne le lien permettant de visionner la vidéo. Dans le même module seront demandés les renseignements personnels et les documents suivants :
  - déclaration signée de propriété de la vidéo, qui peut se faire sur papier libre ;
  - l'autorisation du titulaire des droits commerciaux des travaux présentés permettant leur diffusion durant la cérémonie de remise des prix toujours à but non lucratif et dans le cadre strict des activités d'HI. Le titulaire des droits est obligatoirement mentionné.
6. Le jury du prix, composé de membres de nationalités différentes, se réserve le droit de ne pas attribuer le prix si les vidéos présentées ne réunissent pas les conditions voulues. Leurs décisions sont irrévocables
7. La cérémonie de remise des prix aura lieu en décembre 2021 selon les modalités autorisées par la situation sanitaire du moment ; la date et le lieu seront annoncés bien à l'avance sur [www.harambee-africa.org](http://www.harambee-africa.org)
8. L'inscription à ce concours autorise les organisateurs à utiliser les vidéoclips présentés à des fins culturelles et d'éducation, toujours à but non lucratif.
9. On considèrera que les auteurs du documentaire/des vidéoclips sont ceux déclarés en tant que tels sur la fiche d'inscription.
10. La participation au prix requiert le respect du présent règlement.
11. La date limite de participation est **le 30 septembre 2021.**